

06 fév 2004 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 6 février 2004

Promotion de la paix

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a marqué son accord pour financer, sur le budget 2004 du SPF Affaires étrangères, des initiatives en matière de diplomatie préventive, d'aide aux populations victimes de conflits, de respect des droits de l'homme et de consolidation de l'état de droit.

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a marqué son accord pour financer, sur le budget 2004 du SPF Affaires étrangères, des initiatives en matière de diplomatie préventive, d'aide aux populations victimes de conflits, de respect des droits de l'homme et de consolidation de l'état de droit.

Promotion de la paix - Monitoring du Processus de Kimberley
En mai 2000, l'Afrique du Sud a pris l'initiative du Processus de Kimberley. Celui-ci a conduit, en novembre 2002, à l'accord d'Interlaken, qui institue un régime multilatéral de contrôle et de certification du diamant brut. Anvers étant le grand centre de commerce pour le diamant, la Belgique a la responsabilité particulière de s'assurer que tout est mis en oeuvre afin que le secteur du diamant ne finance pas la désintégration violente d'états africains. Le 31 octobre 2003, le Processus de Kimberley est tombé d'accord sur un " Peer Review Mechanism " qui doit pouvoir détecter l'exécution incorrecte des accords. Il s'agit de missions d'évaluation au cours desquelles de petites équipes vont évaluer sur place la mise en oeuvre effective des accords. Le Président actuel du Comité Technique du Processus de Kimberley est le Belge Mark Van Bockstael. Le présent projet prend en charge les frais de voyages et nuitées, liés à la participation de cet expert technique aux missions d'évaluation dans le cadre du " Kimberley Process Certification Scheme ".

Promotion de la paix - Sierra Leone
En 2002, la Belgique a versé, à charge du poste budgétaire diplomatie préventive, un montant de 123.946,76 Euros pour le premier exercice annuel du Tribunal spécial pour la Sierra Leone, soit 0,59 % de son budget total. Durant la deuxième année comptable, la Belgique n'a pas fourni de contribution au Tribunal pour la Sierra Leone. Sur les 24,8 millions USD espérés, 13 millions USD seulement ont en fait été encaissés. En conséquence, le 18 mars dernier, le SG NU a appelé les Etats contributeurs à verser des contributions accélérées et même plus élevées. Dans l'état actuel des choses, le Tribunal pour la Sierra Leone risque de devoir mettre fin à ses activités, ce qui renforcerait le sentiment d'impunité pour les crimes de guerre en Sierra Leone, et dans les pays voisins comme la Guinée Conakry et le Libéria. Le Tribunal pour la Sierra Leone a réussi à atteindre de bons résultats avec des moyens qui ne représentent qu'une petite fraction des frais de fonctionnement des tribunaux pour l'Ex-Yougoslavie et le Rwanda.

Promotion de la paix - Afghanistan
L'Institut Royal pour les Relations Internationales (IRRI) va mettre sur pied, en Afghanistan, un programme de formation pour les diplomates afghans. Les thèmes suivants entreront en ligne de compte : l'Organisation des Nations Unies et un certain nombre de ses installations spécialisées ; l'Union Européenne et son système de relations internationales ainsi qu'un aperçu des institutions économiques internationales les plus importantes. L'IRRI prendra pour son compte

l'assurance des personnes qui se déplaceront en Afghanistan dans le cadre de ce projet. Promotion de la paix - Burundi Au moment où le Burundi est au seuil d'une paix durable, il est important de veiller à ce que les médias nationaux jouent leur juste rôle. Différentes radios libres sont déjà actives. Elles sont toutefois vulnérables à cause de leur grande dépendance vis-à-vis du financement externe. La radio nationale qui, par le passé, apparaissait trop comme le porte-parole de l'autorité a entamé, sous l'influence des radios libres, une émancipation lente mais irréversible vis-à-vis du pouvoir. Au regard des élections prochaines, il est important d'encourager et de renforcer ce processus. Jean-François BASTIN, jusqu'il y a peu journaliste à la RTBF, a procédé, au cours des deux années passées, à un examen approfondi des programmes de la Radio Télévision Nationale du Burundi. Sur la base des lacunes constatées, il a mis sur pied un programme de formation pour ses collègues burundais. M. BASTIN va établir un plan de développement pour la RTNB, qui aura en vue aussi bien la responsabilité sociale des médias nationaux, que les développements techniques de l'appareillage de studio et transmission, adapté au contexte africain. Promotion de la paix - Burundi Ce projet de la "Fondation pour l'Unité, la Paix et la Démocratie" compte 2 volets. Premièrement, l'installation d'une école professionnelle technique à Musaga sera étudiée et réalisée en vue de la mise en application du droit à l'instruction et aux soins de santé. Un bâtiment administratif, des locaux scolaires, des installations sanitaires et des espaces pour un internat vont être bâtis. Le prix des études s'élève à environ 5% des coûts d'édification des bâtiments. Un deuxième volet comprend l'encadrement de 500 enfants des rues. Ils seront soutenus tant au plan matériel (logement, nourriture, habillement et soins de santé) que psychologique et intellectuel (enseignement, guidance pédagogique). Enfin, une contribution sera également faite aux frais de fonctionnement (salaires et matériel de bureau) de la "Fondation pour l'Unité, la Paix et la Démocratie". Promotion de la paix - Nations Unies Sur décision du Secrétaire général des Nations Unies, un forum de haut niveau, réunissant 16 éminentes personnalités, a entamé fin 2003, une mission d'analyse des "menaces et défis majeurs auxquels le monde doit faire face en matière de paix et de sécurité" ainsi que de la manière d'y apporter une "réponse collective". Le but n'est pas de se limiter à une nouvelle étude académique sur les "nouveaux défis" mais bien d'envisager l'adaptation des systèmes de réponse collective. Ce "Panel on Threats, Challenges and Change" se réunira six fois et sera soutenu par une équipe issue du monde académique. Il devra présenter son rapport durant la seconde moitié de cette année. La contribution (volontaire) à cette initiative s'élève à 250.000\$.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe